

# Procès-verbal n° 6

## BUREAU EXECUTIF

SAISON 2023/2024

Approuvé par le Comité Directeur du 06/01/2024

### Réunion du lundi 27 novembre 2023 – en présentiel

<b>Présents :</b>	Monsieur	GONÇALVES-MARTINS Sébastien	Président
	Mesdames	BEAUCHAMP Céline	Secrétaire Générale Adjointe
		CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale
	Messieurs	ALORO Jean-Paul	Trésorier Adjoint
		MICHEL Claude	Trésorier
<b>Excusés :</b>	Messieurs	KHEMIRI-LEVY Karim	Vice-Président
		PILARD Olivier	Vice-Président
			Vice-Président
			Vice-Président
<b>Assiste :</b>	Madame	DELAMARE Sandrine	Directrice Administrative et Comptable

Ouverture de séance à 20H30

### 1) Présentation du Parc Interdépartemental des sports et de loisirs du Tremblay



Lieu privilégié pour refaire le Tournoi IDF pour les jeunes licenciés qui ne sont pas en Coupe de France.  
Date prévue : 9 juin 2024 (avec une préparation sur la journée du 8 juin 2024).

- matériel à prévoir : terrains qui pourraient nous être prêtés par les clubs - chaises, tables et tentes à louer
- Sécurité très importante compte-tenu de l'espace
- Déclaration à la Préfecture – demander l'intervention de la Croix Rouge et/ou du Secours Populaire
- Tournoi à engagement
- Boutique de vente d'articles ERREA notamment
- Prévoir T-shirts pour tous les participants – polos pour les organisateurs - récompenses des vainqueurs

Attention, à l'énorme logistique, le budget à prévoir (30.000€ sur deniers de la Ligue), le nombre de bénévoles à mobiliser.

Etant une organisation de masse, nous pourrions demander l'aide de la FFVB.

## 2) **AG Fédérale et AG Ligue**

**2.1 AG fédérale** : soirée festive le vendredi soir sur une péniche. Le dîner sera pris en charge par la FFVB (demander la liste des personnes présentes à Eric/110€ par personne). Sécuriser la réservation de la péniche par le versement d'arrhes.

Samedi soir 21H, possibilité d'aller voir France/Canada à Orléans (question des transports à trancher).

**2.2 AG Ligue** : elle aura lieu le 22 juin 2024 (s'assurer de la possibilité de la faire sur l'hôtel de Rueil).

La Ligue assume financièrement la restauration d'un dirigeant par club, charge au club de payer un repas supplémentaire si le dirigeant souhaite être accompagné (1 invité maximum). Inscription au préalable.

Prévoir une retransmission.

## 3) **DIVERS**

### 3.1 **Personnel de la Ligue**

- Prime de Partage de la Valeur pour les salariés (montant à déterminer par salarié + prévoir un courrier explicatif compte tenu de l'ancienneté et du niveau de rémunération)
- Entretiens à prévoir avec Marion, Juliette et Fatima
- Embauche d'un ADD Scolaire en stand-by, Juliette pourrait prendre la suite de Loïc sur les conventions étudiants avec les UFR STAPS qu'il est urgent de traiter.

### 3.2 **Divers**

Appel de Suresnes contestant les RPE sur les qualifications des M21 : Droit d'évocation du Bureau pour avoir des explications et prise de décision rapide compte tenu de la reprise du championnat le week-end à venir

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H00.*

S. GONCALVES-MARTINS  
Président



C. BEAUCHAMP  
Secrétaire Générale Adjointe  
Secrétaire de séance

